COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2024

Chers Perrotdamoises et Perrotdamois,

En décembre dernier, le conseil municipal a adopté le budget pour l'exercice financier 2024. Dans le contexte économique actuel marqué par une inflation soutenue et des augmentations de plusieurs quotes-parts et contrats, une hausse de 6,5 % des taux de taxation est nécessaire pour permettre à la Ville de faire face à ses obligations et offrir les services attendus par la population perrotdamoise.

Outre les hausses annuelles importantes des quotes-parts, le Budget 2024 est marqué par le début du remboursement du règlement d'emprunt de la caserne. En raison de notre mode de gestion rigoureux à Notre-Dame et du faible taux d'endettement qui en découle, nous n'étions admissibles à aucune subvention pour réduire le montant à financer pour la caserne. Les objectifs de l'installation d'une telle infrastructure sont atteints, notamment une baisse marquée des temps de réponse, mais comme nous nous y attendions, il y a une incidence notable sur les finances de la Ville.

Pour refléter les coûts réels des différents services municipaux, une hausse de tarif de 14 $ est également nécessaire pour couvrir le coût du nouveau contrat de collecte, de transport et de disposition des ordures ménagères. Cette hausse demeure raisonnable cette année, mais ce n'est que la pointe de l'iceberg, et nous anticipons une explosion des coûts au cours des cinq prochaines années. Le conseil souhaite donc vous inviter à une réflexion collective sur nos habitudes en matière de gestion des matières résiduelles. Notre-Dame figure parmi les meilleures villes en ce qui concerne les collectes de matières organiques, et les collectes de matières recyclables sont très bien implantées sur notre territoire. Toutefois, nos bacs noirs ne sont pas encore utilisés de façon optimale. Nous vous invitons donc à répondre au Sondage sur les habitudes de gestion des matières résiduelles, en ligne (en numérisant le code QR ci-joint) ou en version imprimée (accessible dans les bâtiments municipaux). Les résultats nous aideront à prendre les meilleures décisions pour répondre à la fois aux impératifs financiers et aux attentes des Perrotdamoises et Perrotdamois.

Pour une maison moyenne d'une valeur de 465 000 $, la hausse du taux de taxation et des frais pour la collecte, le transport et la disposition des déchets ainsi que la tarification unique pour le nouveau bac brun, se traduira par une augmentation du compte de taxes de 257 $ en 2024. Nous sommes fiers à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot de maintenir un taux de taxation parmi les plus bas dans la région, tout en offrant un niveau de service digne de mention.

L'exercice de préparation du Budget 2024 n'a pas été facile. Je tiens à remercier le conseil pour leur vision globale des enjeux de coûts auxquels nous faisons face et à l'équipe pour leurs actions tout au long de l'année pour garder le cap des finances de la ville.

Pour toute question ou tout commentaire, n'hésitez pas à communiquer avec moi ou avec vos conseillers.

Votre mairesse
Danie Deschênes

COMALERTE

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Pour vous assurer de recevoir les avis d'urgence de la Ville, inscrivez-vous notre liste d'envoi, en remplissant le formulaire en ligne à **ndip.omnivigil.com**.

BUDGET 2024 TAUX DE TAXES

TAXES	Foncière résidentielle	0,6473 $ par 100 $ d'évaluation
	Foncière agricole	0,4873 $ par 100 $ d'évaluation
	Foncière non résidentielle	1,5613 $ par 100 $ d'évaluation
	Surplus d'eau	1,068 $ par m³ au-delà de 250 m³
COMPENSATIONS	Traitement et distribution de l'eau	233 $
	Traitement des eaux usées	240 $
	Collecte, transport et disposition des matières résiduelles	104 $
	Collecte, transport et disposition des résidus alimentaires	95 $
	Collecte, transport et disposition des matières recyclables	80 $
	Nouveau bac brun de 240 L (dépense non récurrente)	59 $

SONDAGE SUR LES HABITUDES DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Pour remplir en ligne le sondage, balayez le code QR à l'aide de votre téléphone ou rendez-vous au www.ndip.org. Des versions imprimées sont également disponibles dans les bâtiments municipaux.

Sondage

PAIEMENT DE TAXES EN LIGNE

Les taxes municipales peuvent être payées par l'intermédiaire du site de votre institution financière de la même façon que vos autres factures. Parmi la liste des fournisseurs, il vous suffit de choisir l'une des options suivantes :

- **VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT**
- **MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT**

Dans l'interface de paiement de votre institution financière, entrez les 18 chiffres du numéro de matricule indiqué en haut à droite de votre compte de taxes ou le numéro de référence indiqué sur le coupon de paiement. Il est aussi possible de payer directement à l'Hôtel de Ville ou au Guichet unique situé à la bibliothèque.

En payant votre compte de taxes en ligne, vous sauvez du temps, économisez les tarifs postaux et certains frais bancaires et contribuez à la saine gestion des finances de la Ville !

PETIT TRUC PRATIQUE :

Utilisez le mot-clé « Perrot » pour faire votre recherche dans l'interface Web de votre institution financière.

ENGLISH VERSION
Please visit www.ndip.org

Notre-Dame-de-l'Île-Perrot